

**APPROBATION**

**DU COMPTE RENDU**

**DU 05 AVRIL 2014**

L'an deux mille quatorze, le cinq avril, les membres du conseil municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 30 mars 2014, se sont réunis.

**Présents** : M.OLLIVIER, M.BELLANGER, Mme BOVERY, M.DIZENGREMEL, Mme REMBAUVILLE, M.DELCROIX Xavier, Mme DECHAUMONT, M.TANTOST, M.HERBET, Mme BONDOUX, M.WALRAND, Mme VANDEWATTYNE, M.LAMBERT, M.CUSSERNE, M.MINE, Mme MARTIN, Mme CALDERON, M.LEDUC, Mme JACQUOT, M.KHARRAB, Melle CHANOINE, Mme SPAGNUOLO, M.CARVALHO, Mme AYMONIN, Mme BIASON, M.BARMA, M.POULAIN, M.ISKOU, Mme BAGOUSSE, M.DELCROIX Johan

**Absents ayant donné pouvoir** :

Mme FOURNIER à M.OLLIVIER  
Mme BORDERIAS SOLER à M.HERBET  
Mme KAZMIERCZAK à M.BELLANGER

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Lionel OLLIVIER. Après appel nominal, il a été procédé à l'installation des membres du conseil : M.OLLIVIER, Mme BOVERY, M.BELLANGER, Mme KAZMIERCZAK, M.DIZENGREMEL, Mme JACQUOT, M.CARVALHO, Mme CALDERON, M.MINE, Melle CHANOINE, M.DELCROIX Xavier, Mme DECHAUMONT, M.KHARRAB, Mme SPAGNUOLO, M.HERBET, Mme REMBAUVILLE, M.WALRAND, Mme BORDERIAS SOLER, M.TANTOST, Mme FOURNIER, M.LAMBERT, Mme MARTIN, M.LEDUC, Mme VANDEWATTYNE, M.CUSSERNE, Mme BONDOUX, M.POULAIN, Mme BIASON, M.BARMA, MME AYMONIN, M.ISKOU, M.DELCROIX Johan, Mme BAGOUSSE

Madame Michèle BONDOUX, la plus âgée des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Derek CARVALHO.

## **1. Election du Maire**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2122-1 à L 2122-17 ; le conseil municipal est invité à procéder à l'élection du Maire. Le Président prend acte des candidatures et fait procéder au vote :

Candidats : M. Lionel OLLIVIER  
M. Johan DELCROIX

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 33
- bulletins blancs ou nuls : 5
- suffrages exprimés : 28
- majorité absolue : 17

Ont obtenu :

- Lionel OLLIVIER : 26 voix
- Johan DELCROIX : 2 voix

A été proclamé élu Maire, Lionel OLLIVIER

## **Discours d'Investiture de Monsieur Lionel OLLIVIER, Maire**

*Monsieur le Président du Conseil Régional,  
Monsieur le Premier Vice-président du Conseil Général,  
Monsieur le Président de la communauté de communes du Clermontois,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,  
Chers collègues,*

*Dimanche 30 mars 2014, à CLERMONT comme dans toutes les communes de France, le suffrage universel a été sollicité pour choisir celles et ceux qui, pendant six années, dirigeront les mairies et les structures intercommunales de notre pays.*

*Alors que dans de nombreux Etats, des gens meurent encore pour revendiquer le droit à la démocratie, je voudrais commencer par saluer les 3841 Clermontois, qui ont assumé leur devoir civique, dans un contexte national où l'action publique est souvent décriée.*

*A CLERMONT, jamais autant de nos concitoyens n'avaient souhaité concourir à ces élections municipales, qui pour la première fois étaient aussi communautaires.*

*5 listes de 33 noms étaient en effet présentes. Signe de la vivacité démocratique dans notre ville ? Ou résultat d'un autre type d'enjeu ? Nous serions bien présomptueux de vouloir répondre à cette interrogation.*

*Toujours est-il que le choix pouvait sembler large, pour déterminer un destin à notre commune. Car le temps de la campagne électorale aurait dû correspondre à un moment de débats d'idées, de confrontation de projets, d'orientations, pour les années à venir.*

*Ici, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2013, le ton était donné.*

*Au pied du monument aux morts de la commune, qui devient en quelque sorte, lors des cérémonies patriotiques, le cœur de notre cité, là où nous exprimons un même sentiment d'appartenance à un groupe commun, héritiers d'une paix que les anciens ont sauvé au prix de leur vie, une phrase odieuse, un écrit jeté sur Internet allait nous montrer la hauteur de vue de ceux qui prétendent conduire les affaires publiques :*

*Je cite : « Il y a 70 ans, mon grand-père résistait contre les Nazis, aujourd'hui je résiste contre les socialistes », lançait fièrement un colistier d'une des oppositions.*

*Je ne sais pas, au final, qui était le plus insulté par cette stupidité.*

*Le grand-père, qui avait dû espérer une meilleure compréhension du monde par son petit-fils ; ou les socialistes comparés à l'incarnation du mal absolu en politique.*

*Cette phrase n'était pas un dérapage, mais se présentait comme une ligne de conduite.*

*De notre côté, en ce mois de septembre 2013, nous étions approchés par bon nombre de nos concitoyens pour former une liste, pour créer des groupes de réflexion et faire avancer des idées de développement de notre commune.*

*N'ayant aucune difficulté à trouver des accords de partenariat avec les principaux partis politiques de gauche, agréant même un nouveau mouvement avec Europe Ecologie Les Verts, nous avons su nous ouvrir aux personnes dites de la société civile, sans étiquette politique, mais intéressées par ce que nous faisons dans, et pour, notre ville.*

*Renouvelée pour moitié, ne pouvant accueillir que 33 personnes et poussée par un comité de soutien grandissant, notre liste a su parler au cœur des Clermontois, et aussi osons l'affirmer ici, à leur intelligence.*

*Car nous n'avons jamais cédé à la démagogie, aux raccourcis dans les démonstrations, aux invectives.*

Présentés comme « usés, à bout de souffle, sans ambition », attaqués pour sectarisme et clientélisme, nous avons mêmes été dénoncés quotidiennement pour avoir augmenté de 137% en 9 ans les impôts locaux !

Mais les Clermontois n'ont pas été dupes de ces propos, remplis de haine et d'aigreur.

Alors même que partout en France, le vent était contraire à la sensibilité politique que nous défendons, à CLERMONT, nous sommes parvenus à remporter la majorité absolue des suffrages, qui plus est dans une élection triangulaire, améliorant ainsi notre score de 2008. Et je tiens bien évidemment à remercier les 1943 personnes, représentant 55,05% des votants, qui nous ont renouvelé leur confiance.

Nous avons su parler et convaincre par nos actes, au-delà de notre électorat classique, ce qui est la meilleure réponse apportée à ceux qui nous présentent comme sectaires.

Maintenant, à l'heure même où je reçois de mes concitoyens cette écharpe tricolore, le temps de la campagne électorale se clôt.

Nous allons pendant six ans, au-delà de nos différences, dépassant nos divergences, œuvrer tous ensemble dans un seul but : améliorer la vie quotidienne des Clermontoises et des Clermontois, dans le champ des compétences communales et préparer aussi l'avenir de la commune pour les générations qui suivent.

Nous devons faire fi des propos qui nous ont opposés, sans conserver de rancune stérile, mais sans pour autant sombrer dans l'amnésie.

Notre feuille de route sera notre programme municipal.

Nous nous y sommes engagés.

Nous le ferons.

Nous poursuivrons notre politique d'embellissement de notre cadre de vie.

Nous renforcerons le lien entre les habitants, au-delà des différences de générations ou de conditions sociales.

Nous veillerons à maîtriser nos dépenses, à optimiser notre taux de subventionnement, à ne pas augmenter le taux des impôts, ce que nous faisons depuis maintenant neuf ans.

Nous agissons également pour qu'avance une intercommunalité renforcée, attentive aux préoccupations des 19 communes qui la composent, soucieuse de proposer un projet de territoire original au milieu des trois grandes agglomérations de notre département.

C'est dans cet esprit que j'aborderai, au nom des Clermontois, mais aussi avec l'appui d'élus de plusieurs communes, la question de la présidence de la Communauté de Communes. Et j'ose espérer que les conseillers communautaires clermontois, opposition comprise, défendront ensemble la voix de notre ville dans son intercommunalité.

Pour terminer, je voudrais enfin saluer toutes les personnes, très nombreuses, dans cette salle, venues soutenir les uns ou les autres. Car c'est vous aussi qui rendez vivante cette chose fragile qu'est la démocratie.

N'oubliez pas que les conseils municipaux sont systématiquement publics et je ne peux que vous inviter à poursuivre cet élan qui vous porte aujourd'hui à être présents.

Vive CLERMONT !

Vive la République !

Vive la France !

### **Discours de Monsieur Jean-Luc POULAIN**

*Mon intervention n'étant pas préparée, je n'ai pas de texte à vous communiquer. Néanmoins j'ai voulu faire passer quelques idées : celle de répondre au maire en ce qui concerne la comparaison entre le socialisme et le nazisme, m'opposant fermement à cette comparaison et disant ma conviction, qui est celle de combattre les extrémismes partout où ils sont et quelle que soit leur origine, afin que la démocratie puisse vivre.*

*Ensuite, j'ai voulu placer notre rôle au sein du conseil municipal, en dénonçant le mot "opposition" et en disant que si nous sommes ici, c'est pour défendre nos idées qui seront certainement en accord quelquefois avec les propositions faites par le maire, et quelquefois en désaccord. Nous n'avons pas l'intention d'exister par une opposition systématique et stérile, mais par la défense de ce qui nous semble bien pour l'avenir de la ville.*

### **Discours de Monsieur Johan DELCROIX**

*Au nom de la liste "Tous Ensemble Pour Clermont" je tiens à remercier l'ensemble des Clermontoises et Clermontois qui nous ont apportés leurs confiances et leurs soutiens lors de ce suffrage.*

*Je félicite la liste " Avec audace et sincérité" conduite par Lionel Ollivier pour leur victoire.*

*Bravo également aux équipes de Jean Luc Poulain, Mohamad Fakallah et Franck Vatinel pour avoir su porter jusqu'au bout leurs idées lors de cette campagne.*

*Je me suis maintenu au second tour afin d'inscrire dans la durée nos valeurs et continuer à aller vers les Clermontoises et Clermontois, comme je le fais depuis 2008.*

*Avec Christelle BAGOUSSE, nous serons une opposition constructive, vigilante et force de proposition.*

*Pour rester logique et fidèle avec notre démarche, je suis candidat au poste de maire.*

*Sans oublier que dans quelques semaines aura lieu le conseil communautaire avec la nouvelle équipe, en toute conscience politique et en bonne intelligence, je ferai le choix pour que Clermont prenne toute sa place à la présidence du pays du Clermontois.*

*Merci et vive Clermont.*

## **2. Fixation du nombre d'adjoints**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de neuf adjoints.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, par 28 voix pour et 5 abstentions (Mme AYMOUNIN, Mme BIASON, M.BARMA, M.POULAIN, M.ISKOU) de fixer à neuf le nombre des Adjoints pour ce mandat.

### **3. Election des Adjoints**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17 ;

Vu la décision du conseil municipal de créer neuf postes d'adjoints ;

Considérant que les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et que dans les communes de plus de 1 000 habitants leur élection s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel avec une obligation de parité pour ces listes, sans que cette obligation soit une obligation de stricte alternance ;

Il est procédé après un appel de candidature, aux opérations de vote dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur Lionel OLLIVIER, élu Maire, à l'élection des neuf adjoints :

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 33
- bulletins blancs ou nuls : 7
- suffrages exprimés : 26
- majorité absolue : 17

A obtenu :

- liste 1 : 26 voix

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés adjoints :

- 1° Philippe BELLANGER
- 2° Evelyne BOVERY
- 3° Pascal DIZENGREMEL
- 4° Brigitte REMBAUVILLE
- 5° Xavier DELCROIX
- 6° Martine DECHAUMONT
- 7° Bernard TANTOST
- 8° Françoise FOURNIER
- 9° Patrice HERBET

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont les membres signé au registre.